

REUNION DE CONSEIL DU 3 AOUT 2020

Le Maire de Pamplie certifie avoir adressé à chaque conseiller le vingt-et-un juillet deux mil vingt, une convocation pour ladite séance.

L'an deux mil vingt, le trois août, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Pamplie, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick PÉTORIN, Maire.

Présents : Messieurs : FREJOU Julien, GÉLIBERT-LICOINE Vincent, GUILBOT Alain, LIMOGES Nicolas, PÉTORIN Patrick, RAYMOND Christian, TALLON Pascal

Excusées/Pouvoir : BOIZUMEAU Karine pouvoir à RAYMOND Christian, LIMOGES Muriel pouvoir à LIMOGES Nicolas, RICHARD Sandrine pouvoir à PÉTORIN Patrick

Absent : FOUET Victor

Secrétaire de séance : LIMOGES Nicolas

Ordre du jour :

- Fermeture mairie mois d'août
- Poste d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe au 1^{er} septembre
- Poste de l'adjoint technique territorial
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du dix juillet deux mil vingt.

• FERMETURE MAIRIE MOIS D'AOÛT :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le secrétariat de mairie est fermé actuellement du 1^{er} au 14 août (parution dans les journaux). Une nouvelle information sera publiée pour une fermeture jusqu'au 31 août. Monsieur le Maire se propose de faire une permanence le mardi 25 août le matin de 9h à 12h.

• POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2020 :

Suite à la publication de la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, 17h/semaine, sur le site du Centre de Gestion de St Maixent L'Ecole, réception de deux curriculum-vitae (sans expérience au sein de collectivité). Le travail pour la semaine 32, a été vu avec le Maire et Line.

• POSTE DE L'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL :

Délibération n°037-03-08-2020

Mr Joël Pineau, actuellement en contrat intérim, va être nommé stagiaire au 3 août 2020, 35hs/semaine. Il sera rémunéré sur le grade d'adjoint technique territorial, catégorie C, groupe hiérarchique 1, échelon 1, échelle C1, indice brut 350, indice majoré 327. L'agent bénéficiera de la NBI ainsi que du régime indemnitaire RIFSEEP.

Voix : 10 « Pour »

• QUESTIONS DIVERSES :

Salle communale : il est demandé que chaque utilisateur fournisse, lors du contrat de location, une attestation d'assurance et un chèque de caution.

Commissions : Monsieur le Maire demande que chaque commission se réunisse une fois avant la fin de l'année.

Photocopies : les photocopies seront gratuites pour les administrés ainsi que pour les associations communales. Si le volume de photocopies est supérieur à 10, il sera demandé de ramener du papier et à chaque demande.

Voix : 10 « Pour »

Subvention Donneurs de Sang :

Délibération n°038-03-08-2020

Une demande de subvention a été formulée en mairie. Monsieur Alain Guilbot, membre de l'association, ne prend pas part au vote. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'octroyer la somme de 50€.

Voix : 9 « Pour »

Subvention Comité des Fêtes :

Délibération n°039-03-08-2020

Aux vues des conditions sanitaires liées au Covid, le Comité des Fêtes a décidé d'annuler la Fête de Septembre. Un intervenant demande à être dédommagé de l'annulation de la fête. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de verser une subvention de 200€ au Comité des Fêtes qui se mettra en relation avec le demandeur.

Voix : 10 « Pour »

Atelier communal : Monsieur Vincent Gélibert demande si l'espace auprès de l'atelier pourrait être rangé.

Prochain Conseil Municipal : lundi 14 septembre 2020, salle Multi-Loisirs

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-une heures cinquante minutes, et ont signé au registre les membres présents.

Le Président

Mr PÉTORIN

Le secrétaire

Mr LIMOGES

Les membres

Mme BOIZUMEAU

Excusée

Mme LIMOGES

Excusée

Mme RICHARD

Excusée

Mr FOUET

Absent

Mr FREJOU

Mr GELIBERT

Mr GUILBOT

Mr RAYMOND

Mr TALLON

